



Titre Professionnel Technicien de Maintenance d'Engins et de Matériels "Machinisme Agricole"



Débouchés

Technicien de maintenance en machinisme viticole en concessions viticoles, entreprises de travaux viticoles ou CUMA

Public concerné

- Salariés d'une concession, d'une CUMA ou une entreprise de travaux agricoles.
- Salariés en cours de recrutement.
 - Demandeurs d'emploi.

Conditions d'inscription Prérequis

- Dossier d'inscription
- Avoir passé un entretien avec l'équipe pédagogique.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Membre du réseau
LES
**CAMPUS
DU
VIVANT**
Bourgogne Franche-Comté

Compétences visées

La finalité de cet emploi est de maintenir en état de fonctionnement les matériels agricoles et leurs équipements pour optimiser la production. Le technicien de maintenance en machinisme agricole/viticole intervient sur l'ensemble des opérations d'entretien programmé, de maintenance préventive et de réparation de faible et haute technicité concernant les matériels agricoles.

Après diagnostic, les techniques de dépannage et de réparation qu'il met en œuvre font appel à des compétences sur des systèmes et des dispositifs combinant plusieurs technologies telles que la mécanique, l'électricité, l'électronique, l'hydraulique, la pneumatique dont le pilotage est souvent assuré par des systèmes informatiques embarqués.

Durée de la formation et délai d'accès

Diplôme de niveau 4 préparé en 12 mois avec une entrée en formation en Décembre.

- 595 h de formation en centre et 1 012 h en entreprise.
- Bloc 1 : 280 h
- Bloc 2 : 315 h

Profil

- Intérêt pour la mécanique.
- Rigueur et autonomie.
- Goût pour le travail seul ou en équipe.
- Capacités à s'adapter à la diversité des tâches.

MACHINISME

Principaux contenus

Objectifs de la formation

Devenir un technicien de maintenance qui assurera des interventions de maintenance sur les matériels viticoles :

- assurer l'entretien et la maintenance des engins et des matériels,
- assurer le diagnostic, la remise en état et le dépannage des matériels agricoles.

Modalités d'évaluation

/Capacités visées par le diplôme

Le titre professionnel technicien de maintenance d'engins et de matériels « machinisme agricole » est constitué de 2 Certificats de Compétence Professionnelle (CCP).

L'épreuve de synthèse se déroule en trois interventions indépendantes :

Entretien programmé ou/et une opération de maintenance préventive (durée 1 h 30).

- Le candidat effectue la prise en charge d'une intervention de remise en état d'un organe de matériel conforme aux prescriptions du constructeur (durée 1 h 30).
- Suite au diagnostic établi par le candidat, il effectue le remplacement de l'organe ou la réparation du système défectueux, réalise les opérations de réglages conformes aux prescriptions du constructeur. Il restitue le matériel agricole après intervention (durée 2 h).

A la fin de la mise en situation, pour valider la compétence « Réaliser les opérations de manipulation des fluides frigorigènes ». Le candidat présente au jury l'attestation d'aptitude à manipuler les « fluides frigorigènes » en famille 2, catégorie V ou un document prouvant l'équivalence en conformité au règlement CE 307/2008.

- Questionnaire professionnel : 1 h 30 min

Le questionnaire professionnel est composé d'un dossier technique à partir duquel le candidat explique les démarches, les méthodes de diagnostic qu'il utilise et liste les moyens, par écrit et/ou par QCM qu'il met en œuvre pour effectuer la maintenance préventive, corrective et le dépannage des systèmes et sous ensemble des matériels agricoles et équipements agroalimentaires.

Des questions sur la qualité, la sécurité et l'environnement (QSE) du travail sont évoquées sur le questionnaire.

- Entretien final : 20 min

La formation valide des blocs de compétences dissociables :

BLOC 1 : Assurer l'entretien et la maintenance des engins et des matériels.

BLOC 2 : Assurer le diagnostic, la remise en état et le dépannage des matériels agricoles.



Certificateur : Ministère du Travail,
de la Santé, des Solidarités et des Familles
Code RNCP 39892
Date de publication : 03/12/2024

Modalités pédagogiques

- Cours en présentiel
- Travaux pratiques
- Visites pédagogiques
- Interventions de professionnels

Financement de la formation

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- Préparation opérationnelle à l'emploi
- Compte Personnel de Formation

Pour toute information concernant le financement, nous consulter.

Rémunération

Elle varie en fonction de votre situation.
Nous consulter.



Poursuites d'études

(BTS)

Brevet de Technicien Supérieur
Génie des Equipements Agricoles



Etablissement en capacité
d'accueillir des publics en
situation de handicap.



Référent handicap :
cfa.beaune@educagri.fr



Indicateurs
de performance



▶ Sur notre site :

<https://lavitibeaune.com/epl/cfppa-cfa/indicateurs-de-performance>

▶ En scannant le QR code

Contacts & Renseignements



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

EPLEFPA de Beaune

Personne à contacter :
Secrétariat pédagogique

☎ 00 33 (0)3 80 26 34 29

@ cfa.beaune@educagri.fr

🖱 <http://www.lavitibeaune.com>

6, avenue du Parc
BP 10215 - 21206 BEAUNE CEDEX



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE (CFPPA)

EPLEFPA de Beaune

Personne à contacter :
Secrétariat pédagogique

☎ 00 33 (0)3 80 24 79 95

@ cfppa.beaune@educagri.fr

🖱 <http://www.lavitibeaune.com>

4, avenue du Parc
BP 10215 - 21206 BEAUNE CEDEX